



C.R.E.I.

I N F O

2^{ème} Trimestre 2005 - N°35

C.R.E.I.

Feuille de liaison de la Commission des Relations et Expéditions Internationales
FÉDÉRATION FRANÇAISE DE SPÉLÉOLOGIE

Le mot du nouveau président

Pour des raisons professionnelles, Marc a choisi de repartir dans son deuxième pays, l'Italie. Il a donc dû démissionner du poste de président de la CREI.

Je tiens tout d'abord à le remercier en mon nom et en celui de toute l'équipe pour la qualité du travail réalisé durant son mandat. Ceci dit il ne nous a pas tout à fait abandonné puisqu'il est maintenant trésorier de la commission.

Ce départ m'amène à le remplacer, à être président de la CREI sans l'avoir vraiment souhaité...

J'assurerai l'intérim au mieux avec l'aide et grâce à l'efficacité des autres membres du bureau et de Céline Charbonnier, salariée au siège de Lyon. Cependant ma situation professionnelle actuelle et mes disponibilités ne me permettent pas d'être efficace à ce poste comme je le voudrais. Dans les mois qui viennent, Thierry Mongès, avec son expérience et ses compétences, devrait pouvoir être un relais appréciable en s'impliquant plus fortement encore au sein de l'équipe. Il vient d'ailleurs d'être élu président adjoint lors du dernier comité directeur à Narbonne, un premier grand pas !

Le conseil technique accueille 2 nouveaux membres : Laetitia Abraham et René Carlin, nouveaux correspondants pays pour respectivement la Serbie et la Macédoine. Nous leur souhaitons la bienvenue dans l'équipe.

Pour information, après réflexion et discussion, nous avons décidé en janvier de modifier et de réorganiser l'accès au conseil technique de la CREI. Nous souhaitons plus d'ouverture, plus de représentativité. Si vous avez des idées, des souhaits, des revendications, n'hésitez à prendre contact. Un article de présentation est en cours pour Spelunca.

A suivre donc ...

Avec le retour des expéditions de Chine, du Mexique, de Papouasie et des Philippines, ce début d'année 2005 a été riche en découvertes. L'expédition « Ultima Patagonia 2006 » est en phase de préparation. Elle se déroulera sur l'île de Madre de Dios en Patagonie Chilienne et elle a obtenu le statut d'expédition nationale. Enfin, de gros projets sont d'ors et déjà en préparation pour 2007. La spéléologie d'expédition française est forte et dynamique depuis de nombreuses années et ensemble, nous ferons tout pour que ce soit toujours le cas aujourd'hui comme demain.

Bonnes expés à tous
Philippe Bence

Compte rendu du stage CREI

Stage de préparation aux expéditions françaises de spéléologie et de canyons à l'étranger

Les 1 et 2 avril 2005.

Le programme proposé aux stagiaires a été apprécié de tous.

Pour ceux qui avaient déjà participé à des expés, le stage a permis de corriger certaines erreurs ou certitudes et de mieux préparer les prochains projets.

Les stagiaires pensent que c'est la confrontation et l'échange qui sont primordiaux. La réalisation d'un « super guide » d'expé n'est pas nécessaire.

Un stage réalisé dans la bonne humeur, riche en échange, à reconduire...

Les expéditions 2004 (6^{ème} partie)

102/2004 - **KLADANJ** - GOSPIC 2004 - MONVOISIN Gael
103/2004 - **LAOS** - Laos Central 2004 2 - MOURET Claude
104/2004 - **GRECE** - Pindos 2004 - MONGES Thierry - 19/07/04 au 05/08/2004 - GSHL

Les rapports d'expéditions reçus à la bibliothèque :

102/2004 - **BOSNIE, CROATIE** - Kladanj Gospic 2004
21/2004 - **ESPAGNE** - Parracolina 2004
05/2004 - **MEXIQUE** - Yucatan 2004
30/2004 - **NIUE** - Niue 2004
37/2002 - **MEXIQUE** - Yuc 2002B
30/2003 - **MEXIQUE** - Yuc 2003B
29/2003 - **ESPAGNE** - Cotiella 2003
10/2004 - **REPUBLIQUE DOMINICAINE** - Guacaras Tainas 2004
26/2003 - **MONTENEGRO** - Les chemins de l'Orien 2003
04/2003 - **CUBA** - Mogotes 2003

Les rapports sont consultables en bibliothèque CREI à Lyon. (Contact : Céline Charbonnier)

Infos diverses

Espagne :

L'Espeleo Club de Gracia invite une délégation de 2 à 3 spéléos français et d'autres pays pour participer à leur camp estival sur le réseau Aranonera (- 1350 m et 41 km de dev.)

Dates : 6 au 15 août

Contact : phil.bence@tiscali.fr

Référendum Euro-Speleo

Vous avez été frustrés de ne pas pouvoir donner votre avis dans l'élaboration de la constitution européenne ? Et bien voilà une occasion de se rattraper. En effet, en préparation de la prochaine assemblée générale de la FSUE (Fédération Spéléologique de l'Union Européenne) à Athènes en août prochain, les délégués FFS, Claude Mouret et Olivier Vidal (Olivier remplacera Claude à partir du mois d'août) vous proposent de donner votre avis sur la spéléo européenne de demain au travers d'un questionnaire en fichier joint. Vos suggestions seront les bienvenues.

Contact : Olivier Vidal : vidal.olivier@wanadoo.fr
- 06 81 61 16 70.

Maroc

Mon Père vient d'achever un livret de 75 pages contenant toutes ses notes sur les gouffres et cavernes du Maroc du nord. Ces notes ont été prises lors de ses très nombreuses expéditions entre 1945 et 1968. Il a été le fondateur et président du club spéléo du Maroc et il est toujours passionné mais à 80 ans !!! (Malgré sa très bonne forme)

Pour tout renseignement contacter :

Pierre-Yves SABAS : pysabas@latrinitaine.com

Les expéditions parrainées en 2005 (4^{ème} partie)

11/2005 - **NEPAL** - Canyon au Népal 2005 - STURM Rodolphe
12/2005 - **CHINE** - Guizhou 2005 - BOTTAZZI Jean
13/2005 - **INDONESIE** - Baliem 2005 - BOUREAU Marc
14/2005 - **PEROU** - Soloco 2005 - LE FALHER Benoît
15/2005 - **NEPAL** - Miristi Khola 2005 - DUCHENE Maurice
16/2005 - **GRECE CRETE** - LEVKA ORI 2005 - BONVALOT Léon - du 25/07/05 au 20/08/05
17/2005 - **TUNISIE** - Tunisie 2005 - VERMOREL Guillaume
18/2005 - **ESPAGNE** - Porracolina 2005 - DEGOUVE Patrick
19/2005 - **SERBIE MONTENEGRO** - Les sources de Kotor 2005 - DE ROSSI Sébastien
20/2005 - **PHILIPPINES** - Philippines 2005 - PAUL Marcel
21/2005 - **PORTUGAL** - Portugal 2005 - SOULIER Michel
22/2005 - **BOSNIE** - Tajan 2005 - MONVOISIN Gael

Rédacteur Info CREI :
Thierry Thiethie-Manon@Wanadoo.fr
Directeur Info-CREI : Philippe Bence
Tel : 05 61 05 81 19 - 06 74 09 81 77
Email : phil.bence@tiscali.fr
Info-CREI est diffusé aux membres du
Conseil Technique CREI, aux
responsables d'expédition des 2 années en
cours, au Comité Directeur FFS, aux
Présidents de CSR et de CDS.
CREI-FFS :
28, rue Delandine, F-69002 Lyon
Tél : 04 72 56 09 63
Fax : 04 78 42 15 98
Mail : crei@ffspeleo.fr

Les expéditions parrainées en 2006 (1^{ère} partie)

1/2006 - BORNEO - Bornéo 2006 -
BOUREAU Marc

Manifestations nationales

- 8^{ème} stage d'équipier scientifique
« international » (étude du réseau de la
Luire, Drôme).

Vercors (Drôme) : 25 - 30 juillet 2005.
Contact : F.F.S. Ecole Française de Spéléologie,
28 rue Delandine F 69002 - Lyon (Tél.:
04.72.56.35.76/ Mél.: efs@ffspeleo.fr) ou
F.F.S., Commission scientifique, c/o : Stéphane
Jaillet, Laboratoire EDYTEM, CISM Université
de Savoie F- 73376 Le Bourget-du-Lac cedex
(Mél. : Stephane.Jaillet@univ-savoie.fr).

- Stage international de plongée souterraine.

Cabrerets (Lot) : 31 juillet - 7 août 2005.
Contact : F.F.S., E.F.P.S., Ecole Française de
Plongée Souterraine, c/o : Joëlle Locatelli, 29
route de Saint-Claude F-39360 Chassal (Tél. :
03.84.42.46.12 / 06.80.08.16.74 / Mél.:
joelle.locatelli@wanadoo.fr / efps@ffspeleo.fr).

- Stages découverte de la spéléologie,
formation et perfectionnement à
l'équipement « franco-suisse ».

Doubs : 2 - 7 août 2005.
Contact : Ecole Française de Spéléologie, c/o :
Rémy Limagne, 54 route du Pont de la Chauz
F- 39300 Châtelneuf (Tél. : 03.84.51.62.08 /
Mél. : limagne@club-internet.fr / site internet :
<http://efs.ffspeleo.fr/stages/index.htm>).

- 14^{ème} Rassemblement des spéléos
caussenards.

Causse Méjean (Lozère) : 10 - 11 septembre
2005.
Contact : Comité départemental de spéléologie
de la Lozère, c/o : Catherine Perret, Aubuisson,
F-48400 La Salle Prunet (Tél. : 04.66.45.26.29 /
Mél. : cath-guillaume@wanadoo.fr).

Manifestations internationales

- 26th Annual Karst Field Studies Programm
at Mammoth Cave.

Mammoth Cave (U.S.A.) : 9 - 25 juin 2005.
Contact : Center for Cave and Karst Studies,
Western Kentucky University, Mammoth Cave
National Park's International Center for
Teaching and learning (annie.croft@wku.edu /
site internet : <http://caveandkarst.wku.edu>).

- 2005 U.S. National Speleological Society convention.

Huntsville, Alabama (U.S.A.) : 4 - 8 juillet 2005.
Contact : National Speleological Society, Scott Fee (Mél. : scottfee@pipeline.com / site internet :
http://www.nss2005.com/index_conv.html).

- Camp Canyon E.F.C. : Ecole Française de descente de Canyon.

Tessin (Suisse) : 13 - 21 août 2005.
Contact : C.D.S. Bouches-du-Rhône, Fabienne Borie, Le Belvédère, Bât. A, 267 Bd du Redon, F-13009
Marseille (Tél. 06.81.70.94.40 / Mél. : fabienne.borie@sechaud.fr).

- 10th European Bat Research Symposium (10^{ème} colloque européen sur les chauves-souris)

Galway (Irlande) : 20 - 27 août 2005.
Contact : S.F.E.P.M. / site internet : www.mnhn.fr/sfepm/ www.eurobats.org.

- 14^{ème} Congrès international de spéléologie (14th International Speleo Congress).

Athènes (Grèce) : 21 - 28 août 2005 (pré-congrès : 16 - 21 août).
Contact : Hellenic Speleological Society, Chistos Petreas (Mél. : secretariat@14ics-athens2005.gr /
site internet : <http://www.14ics-athens2005.gr>).

La détaxe

Pourquoi ne faut-il pas faire n'importe quoi avec l'achat en franchise de TVA (la détaxe)

Si on veut pouvoir bénéficier encore longtemps de cette avantage fiscal il serait souhaitable de respecter
les règles par ailleurs acceptées sur l'honneur par la personne signataire bénéficiaire de la détaxe.

Les expédition spéléologiques à l'étranger (hors CEE) agréés par la FFS peuvent bénéficier d'une
autorisation d'acheter du matériel détaxé (hors TVA).

Pour cela l'expédition dépose à la Direction des services fiscaux territorialement compétente un dossier.
Cette administration autorise alors l'achat du matériel hors TVA.

Le matériel est acheté chez un détaillant qui facture hors taxe au vu d'une attestation visée par l'Inspection
Départementale des Services Fiscaux qui l'autorise nommément. Sur cette attestation, le responsable de
l'expédition s'engage sur l'honneur à exporter la marchandise. Aucune vérification douanière systématique
n'est donc effectuée lors du départ.

Cette procédure peut entraîner deux sortes d'abus:

- Le matériel acheté n'est pas exporté et reste en France (à disposition d'un club par exemple).
- Le matériel est acheté pour le compte d'un tiers non membre de l'expédition et n'est donc pas exporté.
C'est inadmissible car en faisant ainsi bénéficier "les copains" de cette tolérance, on met véritablement
en péril l'ensemble du système.

Déjà certaines Inspections Départementales commencent à se faire tirer l'oreille ou durcissent les
modalités d'obtention. En effet, même s'il n'y a pas de vérification à la sortie du territoire, tout se sait un
jour ou l'autre (réunions de club, courriers, e mails, chèques...et le hasard!).

L'expédition se déroule et les membres reviennent sur le territoire National. Le matériel acheté, destiné à
l'exportation, n'a plus le droit de se trouver en France. En cas de réimportation, l'expédition devrait
normalement s'acquitter de la TVA sur la valeur résiduelle qui tient compte de l'usure. Cette procédure
compliquée fait que généralement la non déclaration dans ce cas est tolérée. Cependant, en cas de doute,
l'administration serait en droit de demander une preuve de l'exportation.

En cas de constatation d'infraction:

- le matériel en cause ne figure pas sur la liste visée par la douane, il s'agit alors d'une infraction fiscale
avec pour sanction le paiement de la TVA sur la totalité des achats et d'une amende de 80% de cette
même TVA. pour 1 000 euros d'achat il y aurait donc 200 euros de TVA et 160 euros d'amende, soit 360
euros au total. D'autre part, le commerçant n'aurait pas dû le facturer en détaxe puisque non figurant sur
la liste... Donc, cas rare.

- le matériel en cause figure sur la liste visée par la douane, il s'agit alors d'une infraction douanière car le
matériel "exporté" est considéré comme importé illicitement. La sanction est alors plus rude : 3 à 5 fois la
valeur du matériel acheté par l'expé + la TVA, avec certainement à la clef : perquisition chez les
intéressés, saisie du matériel et autres pour garantir le paiement des amendes et plainte au pénal. Le
détaillant risque aussi de voir rappliquer les agents du fisc et de la douane qui essaieront de prouver qu'il
est ou courant du trafic et donc complice.

A noter que le responsable est le signataire de la demande de détaxe (le chef d'expédition par exemple).
Pour éviter les problèmes et surtout garder le contrôle des opérations, voici quelques conseils pratiques:

- Nommer un responsable des achats au sein de l'expédition (si possible le signataire de la demande de
détaxe ou pour le moins une personne de confiance) qui sera le SEUL interlocuteur du commerçant.
- Ouvrir un compte de l'expédition qui permettra entre autres de régler tous les achats en détaxe. Tous les
règlements sont alors effectués par le bénéficiaire et l'approvisionnement du compte est fait par les
membres, les donateurs ou sponsors.
- Tous les besoins des membres sont collectés par le responsable qui passe commande chez le
fournisseur une fois que le bénéficiaire a payé (les bons comptes font les bons amis!).

En conclusion, nous sommes tous garant du bon fonctionnement de ce système et de sa pérennisation. Il
en va de nos prochaines expéditions et de celles de nos successeurs.

Thierry Mongès, Christian Rigaldie, Phil Bence